


1994-2024  
30 ans

**PRO.MZPLONGEE**



**Présentation de la  
formation  
PRO.MZPLONGEE**



## **PLONGÉE PROFESSIONNELLE EN SUISSE.**

En suisse la formation des plongeurs professionnelle n'est pas réglementée. Il n'existe donc pas de standards de formation ni de diplôme officiel Suisse.

Une ordonnance, du 15 avril 2015, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et modifiée le 15 octobre 2016 régit désormais les travaux sous-marins en suisse, en remplacement de l'ordonnance de 1961...

Ainsi, chaque entreprise qui propose des travaux est libre d'employer qui elle veut mais est obligée de proposer des conditions de travail selon les règlements en vigueur.

L'ordonnance stipule aussi quelles sont les connaissances que le « scaphandrier » doit avoir pour exercer son métier.

Le besoin de formation le plus important vient du côté scientifique, archéologie et biologie ainsi que du côté de la prise de vue sous-marine, photographes et vidéastes, indépendants ou travaillant pour la télévisions par exemple, pour pouvoir exercer en suisse mais surtout dans les pays riverains de la Méditerranée où une réglementation d'état existe (France, classe 0 ou I, mention B pour l'archéologie et la vidéo par exemple).

Un autre intérêt est celui des opérateurs de contrôle des structures immergées, navires ou ouvrages divers de génie civil ou autre, un peu aussi pour la recherche et le sauvetage. Les corps de police sont aussi concernés par ces qualifications qui sont elles aussi semblables à la législation française, Classe 0 et 1 mention B).

## **PRO.MZPLONGEE**

C'est sous ce nom qu'est organisée la formation professionnelle chez MZPLONGEE.

L'école MZPLONGEE existe depuis 1994. Tout au long de ses activités elle a formé plus de 2'000 plongeurs et instructeurs dans tous les domaines de la plongée, sportive, technique et professionnelle.

Mauro Zürcher



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PLONGÉE PROFESSIONNELLE EN SUISSE.</b>	<b>2</b>
<b>CONCEPT DE FORMATION AVEC PRO.MZPLONGEE</b>	<b>4</b>
APERÇU DE LA MATIÈRE ABORDÉE	5
POUR S'INSCRIRE AU STAGE DE FORMATION A	5
MODULE B1 ET B2	6
APERÇU DE LA MATIÈRE ABORDÉE	6
POUR S'INSCRIRE AU STAGES DE FORMATION B	6
PRÉSENTATION DE ERDI	7
APRÈS CETTE FORMATION	7
POURSUIVRE SA FORMATION :	7
<b>LISTE DE PRIX DES FORMATIONS</b>	<b>8</b>
MODULE A	8
MODULE B1	8
MODULE B2	8
MODULES A, B1 ET B2	8
<b>LISTE DE PRIX DES FOURNITURES ET OPTIONS</b>	<b>10</b>
LISTE DE PRIX DE LA LOCATION DE MATERIEL POUR LE MODULE B	10
HÉBERGEMENT	10
<b>FORMATEUR</b>	<b>11</b>



## CONCEPT DE FORMATION AVEC PRO.MZPLONGEE

La formation PRO.MZPLONGEE fournira aux stagiaires une appréciation générale des techniques et des problèmes liés à l'exécution des travaux sous-marins visés. Pour que le plongeur puisse être considéré comme un travailleur compétent, il lui sera généralement nécessaire de poursuivre une formation spécialisée en entreprise.

Le module A est celui consacré la formation théorique du plongeur alors que les modules B1 et B2 sont consacré à la formation pratique.

Des spécialités telles que la plongée avec du Nitrox, des recycleurs, du trimix, la photo et la vidéo sous-marine et nombreuses autres spécialités peuvent aussi être enseignées.

Les trois modules ne sont pas liés entre eux et peuvent donc être dispensés indépendamment l'un de l'autre, ce qui offre une grande souplesse pour les élèves.

Lorsque le plongeur a accompli les modules A, B1 et B2 il est compétent pour plonger en toute sécurité avec un scaphandre autonome et en respirant de l'air comprimé jusqu'à une profondeur de 30-40 mètres.

Cette formation est en accord avec l'article 17 de l'ordonnance du 15 juin 2015 qui précise quelles sont les connaissances que le travailleur doit avoir.



## Module A Théorie

Dans ce module la formation théorique nécessaire est complétée et mise à niveau.

Les stagiaires sont souvent déjà des plongeurs formés par CMAS ou PADI ou autre. Ils peuvent suivre des cours ayant lieu le soir où le week-end ou selon un programme défini.

A la fin, un examen de niveau P\*\*\*CMAS valide la formation théorique du candidat et le module A.

Une attestation de formation est remise au candidat.

En suisse, cette attestation répond aux exigences de l'art. 17 de l'ordonnance du 15 avril 2015.

### APERÇU DE LA MATIÈRE ABORDÉE

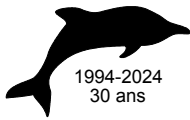
- Histoire de la plongée
- Législation suisse.
- Bases physique et physiologiques de la plongée.
- Accidents de plongée.
- Calculs pour la décompression.
- Manipulation de j'oxygène - Caisson.
- Risques accrus et dangers particuliers.
- Premiers secours.

### POUR S'INSCRIRE AU STAGE DE FORMATION A

- S'engager à suivre la formation complète dans la session en cours.
- Le paiement du prix du cours confirme l'inscription.

Pour dispenser ce module une infrastructure comme une simple salle de cours suffit. Les élèves reçoivent un manuel de formation et les instructeurs disposent d'un vidéo-projecteur et de présentations Powerpoint pour dispenser les cours.

Ce module A peut donc être donné n'importe où. Ce sont les formateurs qui se déplacent. Les repas et l'hébergement des candidats sont organisés en fonction du lieu du cours.



## **MODULE B1 ET B2**

Les plongeurs doivent bénéficier au moins d'une expérience de 50 plongées dont 20 au moins à une profondeur de 30m. pour pouvoir rejoindre la formation des modules B1 et B2.

**PRO.MZPLONGEE ne prend pas de personnes qui ne sont pas des plongeurs déjà certifiés à ce niveau.**

Si les plongeurs ne possèdent pas déjà leur propre équipement de plongée autonome tel que combinaison isothermique, détendeurs, gilet d'équilibrage etc. PRO.MZPLONGEE est à même de fournir tous ces équipements ainsi que d'autres équipements spécifiques comme des masques faciaux avec communication etc.

Les formations complémentaires Nitrox, niveau 1 et 2 permettent déjà à ces plongeurs d'utiliser des suroxygénés pour la décompression si nécessaires...

D'autres cours spécifiques sont organisés par l'école MZPLONGEE et peuvent compléter la formation.

Une attestation de formation comportant la profondeur maximale des plongées effectuées est remise au candidat.

## **APERÇU DE LA MATIÈRE ABORDÉE**

### Module B1

- Tender ERDI.
- Diver 1 ERDI.

### Module B2

- Plonger avec une combinaison étanche.
- Plonger avec un masque facial.
- Diver 2 ERDI.

Cette formation est en accord avec l'article 17 de l'ordonnance du 15 avril 2015 qui précise quelles sont les connaissances que le travailleur doit avoir.

## **POUR S'INSCRIRE AU STAGES DE FORMATION B**

Avoir un niveau de plongée 2 (\*\*CMAS ou Rescue SDI/PADI/SSI).  
Totaliser au moins 50 plongées inscrites dans un carnet.  
Certificat médical de non contre indication à la plongée.  
Avoir versé la totalité du prix du cours.



## PRÉSENTATION DE ERDI

Les modules B font appel à l'organisation américaine ERDI. Cette agence certifie les plongeurs professionnels opérants dans les organisations de sécurité civile au USA.

La formation ERDI apporte au plongeur une vision de la plongée professionnelle telle qu'elle est pratiquée dans le monde, avec ses exigences au niveau de l'organisation, de la sécurité et de la rigueur dans la pratique de la plongée.

## APRÈS CETTE FORMATION

Plongeur compétent pour plonger en toute sécurité avec un **scaphandre autonome et en respirant de l'air comprimé** jusqu'à une profondeur de 30-40 mètres.

## POURSUIVRE SA FORMATION :

Se perfectionner en passant diverses certifications complémentaires :

Plongeur Nitrox, Blender, Solo Diver, Photographie sous-marine, etc, voir liste en fin de chapitre.



## LISTE DE PRIX DES FORMATIONS

### MODULE A

	1	2	3	dès 4	personnes
Module A seulement	2'200.-	1'200.-	900.-	750.-	par personne

Le prix de la formation doit être payé complètement avant le début du cours.

Ce prix forfaitaire comprend la formation complète comme décrite dans le programme ci-dessus, le support de cours et l'attestation PRO MZPLONGEE.

Cette attestation répond aux exigences de l'art. 17 de l'ordonnance du 15 avril 2015.

### MODULE B1

	1	2	3	dès 4	personnes
Module B1	1'350.-	800.-	800.-	750.-	par personne

Le prix de la formation doit être payé complètement avant le début du cours.

### MODULE B2

	1	2	3	dès 4	personnes
Module B 2	1'350.-	800.-	800.-	750.-	par personne

Le prix de la formation doit être payé complètement avant le début du cours.

### MODULES A, B1 ET B2

	1	2	3	dès 4	personnes
Par personne CHF	4'900.-	2'800.-	2'500.-	2'250.-	par personne

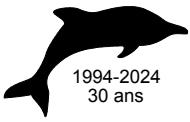
Le prix de la formation peut être payé en deux fois, soit la moitié avant le début chaque module.

Ce prix forfaitaire comprend la formation complète comme décrite dans le programme ci-dessus, le support de cours, le carnet de plongée et l'attestation PRO MZPLONGEE.

Cette attestation répond aux exigences de l'art. 17 de l'ordonnance du 15 avril 2015.

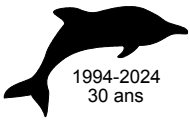
Le matériel spécifique pour le cours est compris, ainsi que la fourniture de blocs 15 et 2x10 litres et les recharges d'air comprimé.





## **NON COMPRIS DANS LES PRIX CI-DESSUS**

Logement, repas et frais de déplacement, ainsi que le matériel personnel du plongeur (PMT, détendeurs, combinaison, gilet d'équilibrage, instruments et ordinateur etc.) Ce matériel peut cependant être loué chez MZPLONGEE qui offrira aux participants la possibilité d'acquérir certaines pièces à prix préférentiel.



## LISTE DE PRIX DES FOURNITURES ET OPTIONS

(compris dans le prix du cours)

Classeur, avec titre et organisation, CD avec fichiers	CHF	15.-
Print documents du classeur	CHF	150.-

(options non comprises dans le prix du cours)

Certification TDI Nitrox 1	CHF	150.-
Certification TDI Nitrox Blender	CHF	150.-
Certification SDI Photographe sous-marin	CHF	150.-
Certification SDI Vidéo sous-marin	CHF	150.-

## LISTE DE PRIX DE LA LOCATION DE MATERIEL POUR LE MODULE B

Matériel complet, pour la durée des cours B1 et B2, sauf combi étanche CHF 1'000.-

Détendeur, pour la durée du cours.	CHF	350.-
Gilet, pour la durée du cours.	CHF	250.-
Combinaison humide, pour la durée du cours.	CHF	400.-

## HÉBERGEMENT

Possible sur place, voir avec la direction du cours.

## FORMATEUR

### Mauro Zürcher



2520 La Neuveville  
Suisse

Email : [mauro@mzplongee.ch](mailto:mauro@mzplongee.ch)  
Téléphone : 0041 79 230 56 77

Né à Le Locle, le 9.10.1954

Nationalité Suisse et Italienne.

Langues : Langues maternelle : français et italien,  
allemand, parlé et lu, anglais notions.

Sites Internet :

Ecole de plongée : [www.mzplongee.ch](http://www.mzplongee.ch):

Photographie : <http://visions.mzplongee.ch/>

Plongeur professionnel, certification française CAH, classe 2b EQ/INPP-137/12-IIB.

Certifications : ERDI-PFI Instructor, SDI-TDI-FRTI Instructor Trainer Nitrox, Trimix, Rebreather.  
: CMAS M\*\*\*\*, Instructeur fédéral CMAS.CH, CMAS Photo Instructor.  
: PADI MSDT No 906167

Président et propriétaire de MZPLONGEE Sàrl, école de plongée, La Neuveville, Suisse.

Membre d'honneur de la FSSS.

Fondateur et président du club ST-JOUX PLONGEE La Neuveville.

### ACTIVITES

Plonge depuis 1976, plus de 5'000 plongées à l'air, au nitrox ou au trimix, en circuit ouvert ou et recycleurs divers.

Formation de plongeurs et d'instructeurs depuis 1978, plus de 2'000 certifications délivrées au total. Formateur au sein du CREASSM, Centre Romand d'Etudes en Archéologie Subaquatique et Sous-Marine à Neuchâtel.

Photographie terrestre et sous-marine lors de nombreuses expéditions en Péninsule Antarctique, Galápagos, Yucatan, Caraïbes, Mer Rouge, Méditerranée, Spitzberg ainsi que dans de nombreux plans d'eau douce, lacs et rivières.

Création de l'association et du Festival de l'Image sous-marine FESTISUB à Neuchâtel.

Création du CREASSM, Centre romand d'archéologie subaquatique et sous-marine à Neuchâtel.

Plongées lors de records mondiaux pour assurer la sécurité des apnéistes profonds comme Roland Specker, Umberto Pelizzari, Frédéric Buyle, Heimo Hanke etc...

Participation à plusieurs tournages de films, notamment au Mexique, dans les Cénotes du Yucatan, avec les requins marteaux de l'île Coco (Costa Rica) ou sur des épaves antiques de Méditerranée, en compagnie de Henri Delauze, le célèbre PDG de la Comex.